Changements climatiques
Cap vers Copenhague

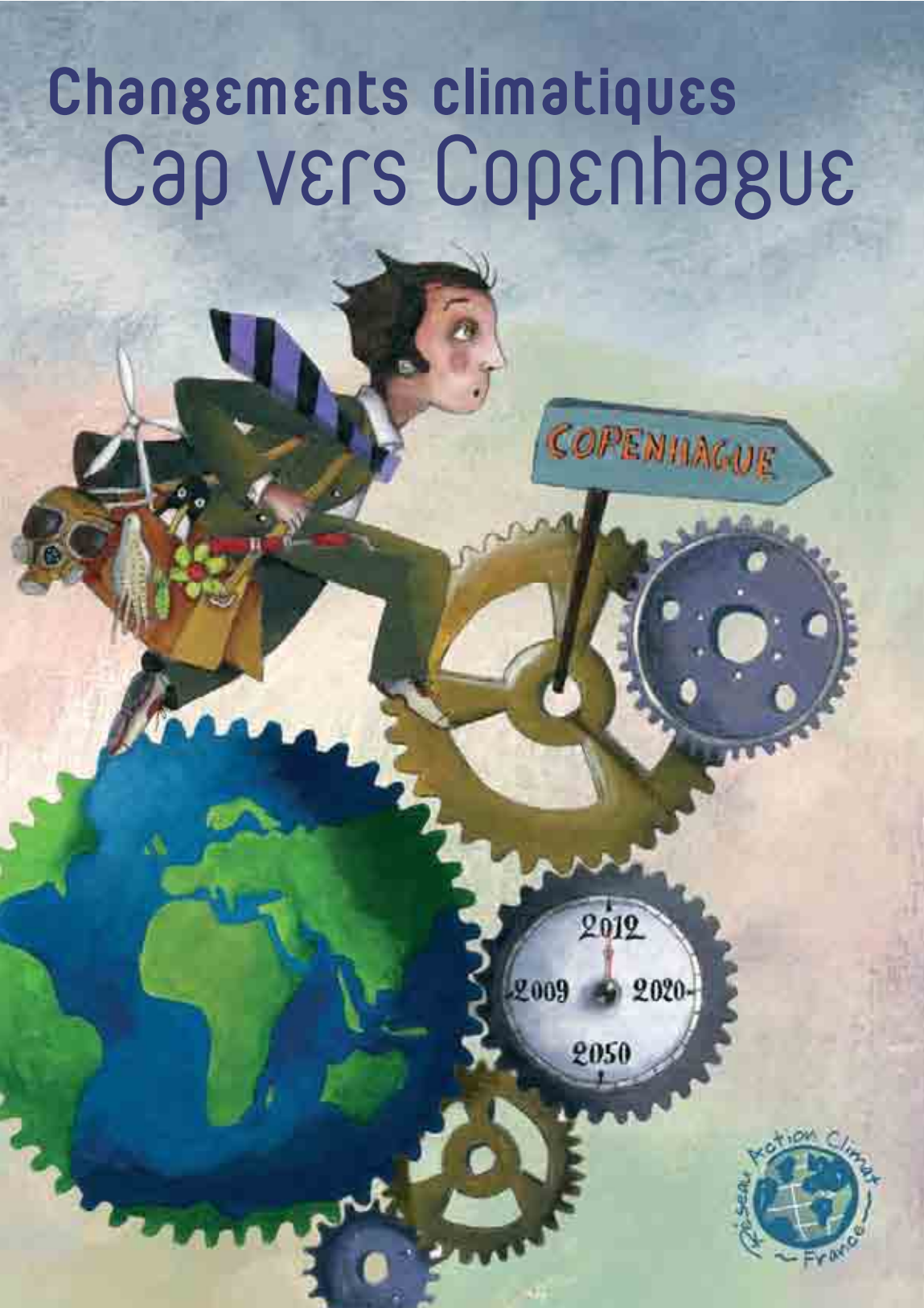

SOMMAIRE

Limiter le réchauffement en dessous de +2°C 5

Quels sont les impacts attendus à la surface de la planète d'ici à 2100 ? 6

Focus sur la Convention climat et le protocole de Kyoto 8

Vers un accord ambitieux à Copenhague 10

- L'équité dans la lutte contre les changements climatiques
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Intégrer la lutte contre la déforestation
- Aider les pays en développement à s'adapter
- Aider les pays en développement à réduire leurs émissions

Mobilisons-nous pour la conférence de Copenhague... 15

Publication réalisée avec le soutien de la Mission Climat de la Caisse des Dépôts

Limiter le réchauffement en dessous de + 2°C

L'EFFET DE SERRE EST UN PHÉNOMÈNE NATUREL qui permet d'avoir une température viable à la surface de la Terre. Mais voilà... Nos modes de vie engendrent des émissions de **gaz à effet de serre** (GES) largement supérieures à ce que la planète peut absorber. Ces GES supplémentaires s'accumulent dans l'atmosphère et renforcent l'effet de serre naturel, ce qui réchauffe l'atmosphère et dérègle nos climats.

Les émissions mondiales de GES n'ont jamais été aussi élevées et leur rythme de croissance dépasse de loin les pires prévisions ! Pour éviter un emballement de la machine climatique et des impacts irréversibles, les scientifiques recommandent de **maintenir l'augmentation de la température mondiale en 2100 en dessous de + 2°C par rapport à 1850.**

Au cours du XXe siècle, notre planète s'est réchauffée de +0,74°C. Le système climatique étant très sensible, il réagit déjà à cette faible variation : le niveau moyen des océans s'est élevé de 17 cm et les événements météorologiques extrêmes (canicules, sécheresses, inondations, tempêtes...) n'ont jamais été aussi nombreux et intenses.

Au 20e siècle, la France s'est réchauffée d'environ 1°C et les régions polaires de 2 à 4°C

Les scénarios montrent que la fourchette la plus probable d'augmentation de la température moyenne mondiale est comprise entre **+1,8 et +4°C pour 2100 mais les experts avertissent aujourd'hui que les prévisions les plus pessimistes risquent bien de se réaliser...**

Répartition des émissions mondiales de gaz à effet de serre par secteur (Giec 2007)

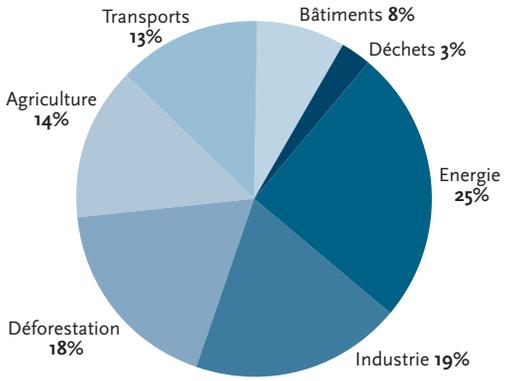

Quels sont les impacts attendus à la surface de la planète d'ici à 2100 ?

Capacité d'adaptation aux changements climatiques

- Forte
- Faible

Ecosystèmes menacés

Fonte des glaciers

Diminution des ressources agricoles

Augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements climatiques extrêmes

Développement des maladies infectieuses

Réduction des ressources en eau

RÉGIONS POLAIRES
Fonte des glaces

Banquise arctique : -22 à -33% d'ici à 2100

AMÉRIQUE DU NORD
Population croissante et biens immobiliers à valeur élevée menacés par un nombre toujours plus élevé de tempêtes et de cyclones

Compétition pour les ressources en eau dans certaines régions

Feux de forêts et ouragans

Zones humides

EUROPE
Accroissement des écarts nord/sud

Biodiversité : vulnérabilité et modification de la distribution des espèces

Volume des glaciers : -30 à -70% d'ici à 2050

Compétition pour l'eau dans le bassin méditerranéen

Inondations au nord
Vague de chaleur

ASIE
Population en croissance face à des inondations plus fréquentes

Surface des glaciers de l'Himalaya : -80% d'ici à 2030

Extension du choléra

Besoins d'irrigation à l'est : +10% pour une hausse de 1°C

Inondations, surtout dans les mégadeltas du sud, de l'est et du sud-est asiatique

Barrière de corail : -30% d'ici à 2040

AFRIQUE
L'un des continent les plus vulnérables

Plus de personnes touchées par la malaria

Zones arides et semi-arides : +5 à 8% d'ici à 2080

Inondations

Mangroves et barrières de corail

Famines et malnutrition

AMÉRIQUE LATINE
Désertification et montée des eaux menacent populations et écosystèmes

7 à 77 millions de personnes touchées par une pénurie d'eau

Inondations, cyclones tropicaux et tempêtes dans les Caraïbes

Mangroves

Désertification ou salinisation de 50% des terres agricoles d'ici à 2050

AUSTRALIE - NOUVELLE-ZÉLANDE
Communautés côtières menacées par la montée du niveau de la mer

Pénurie d'eau d'ici à 2030

Ouragans et inondations

Coraux et massifs montagneux

Source : Mission Climat de la Caisse des Dépôts d'après le 4e rapport du Giec, 2007.

Focus sur la Convention climat et le protocole de Kyoto

LA CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES sur les changements climatiques (CCNUCC) est née en 1992 pour empêcher toute perturbation dangereuse du climat. Elle est le socle de la coopération mondiale sur le climat, mais ne fixe pas d'objectif chiffré de réduction d'émissions, les pays devant simplement réaliser un bilan annuel de leurs rejets de gaz à effet de serre (GES).

Pour renforcer cette Convention, le protocole de Kyoto a été signé en 1997. Après 8 ans d'âpres négociations, il est entré en vigueur en 2005. Aujourd'hui, 184 pays du Nord comme du Sud l'ont ratifié, mais seuls 38 pays industrialisés ont l'obligation de diminuer de 5,2 % leurs émissions de GES entre 2008 et 2012, par rapport au niveau de 1990. Cet objectif global a ensuite été décliné par pays.

Le protocole de Kyoto prévoit des sanctions si un pays n'atteint pas son objectif de réduction (sauf pour les Etats-Unis, seul pays industrialisé qui ne l'a pas ratifié).

Il existe donc deux voies de négociation : l'une sous la CCNUCC et l'autre sous le protocole de Kyoto.

COP-MOP de Copenhague : kezako ?

Dans le jargon des négociations sur le climat, la rencontre annuelle où les États discutent de la lutte contre les changements climatiques se dit COP-MOP pour *Conference of the Parties - Meeting of the Parties* - qui signifie en français Conférence des Parties (à la CCNUCC) et rencontre des Parties (au protocole de Kyoto).
La prochaine COP-MOP aura lieu à Copenhague (Danemark) du 7 au 18 décembre 2009.
Il existe également des sessions intermédiaires pendant l'année, plus techniques, qui doivent permettre aux experts de faire avancer certains sujets avant les rencontres politiques que sont les COP-MOP.

La 1e période d'application du protocole de Kyoto se termine en 2012. L'objectif de la COP-MOP de Copenhague, en décembre 2009, est donc de trouver un accord entre tous les pays sur ce que sera la 2e période d'engagements : quels objectifs de réduction d'émissions de GES et pour quels pays ? Quels mécanismes pour atteindre ces objectifs ?
L'enjeu est crucial puisque nous devons réduire nos émissions de gaz à effet de serre très rapidement afin d'éviter des impacts dévastateurs.

Exemples de réductions d'émissions fixées par le protocole de Kyoto (pour 2012 par rapport à 1990)

France : 0 %
Japon : - 6 %
Allemagne : - 21 %
Australie : + 8 %

Vers un accord ambitieux à Copenhague

LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES requiert la participation de tous les pays. En effet, les gaz à effet de serre (GES) ne s'arrêtent pas aux frontières des États qui les émettent et les impacts attendus toucheront toutes les régions du globe.

Le protocole de Kyoto arrive à échéance. Pour que sa 2e période d'engagement soit ambitieuse, plusieurs points doivent être approuvés en décembre 2009 à Copenhague.

Les pays industrialisés représentent 25 % de la population mondiale et 50 % des émissions de GES !

L'équité dans la lutte contre les changements climatiques

PARCE QUE LES PAYS INDUSTRIALISÉS sont responsables des émissions passées de GES, qu'ils restent aujourd'hui de grands émetteurs et qu'ils possèdent des ressources financières et technologiques, ils doivent être les premiers à réduire massivement leurs émissions de GES. Ils doivent aussi aider les pays du Sud à réduire les leurs et à s'adapter aux impacts à venir. L'équité implique donc une solidarité internationale, intégrée à tous les mécanismes du futur accord de Copenhague.

1 Réduire les émissions de gaz à effet de serre

LA SOLUTION la plus efficace pour protéger notre climat est simple : réduire massivement nos émissions de gaz à effet de serre (GES) dans tous les secteurs.

Pour éviter des impacts irréversibles, l'augmentation de la température mondiale doit rester sous les +2°C par rapport à 1850. **Cela signifie que les émissions mondiales de GES doivent atteindre leur pic d'ici à 2015 pour décliner ensuite de manière drastique.**

Le scénario dans lequel les pays industrialisés réduisent leurs émissions de 25 à 40 % d'ici à 2020 par rapport à 1990 ne donne qu'une chance sur deux de ne pas dépasser les +2°C. **Les pays industrialisés doivent donc s'engager, à Copenhague, à réduire leurs émissions de plus de 40 % en 2020.**

Par ailleurs, l'action des seuls pays industrialisés ne suffira pas. Les pays en développement les plus avancés économiquement – comme la Chine, l'Inde ou le Brésil – contribuent aussi aux émissions mondiales de GES. Leur effort de réduction devra néanmoins tenir compte du fait qu'ils n'ont pas la même responsabilité passée et présente que les pays industrialisés, ni les mêmes ressources financières et technologiques pour agir.

Il est capital qu'à Copenhague **les pays industrialisés s'engagent à réduire leurs émissions sur leur territoire national** et pas uniquement via la réalisation de projets de réduction dans les pays en développement (achat de crédits CO_2 de compensation). Les « réductions à domicile » sont indispensables pour impulser de nouveaux modes de production et de consommation et offrir de nombreux bénéfices (économies d'énergie, santé, emplois non délocalisables, etc.). Pour cela, des mesures économiques et réglementaires contraignantes doivent voir le jour rapidement.

2 Intégrer la lutte contre la déforestation

LES FORÊTS CONSTITUENT D'IMPORTANTS RÉSERVOIRS DE CARBONE car les arbres en croissance captent et stockent du CO_2. Cependant, 13 millions d'hectares de forêts disparaissent tous les ans (la taille de la Grèce !), ce qui représente environ 20 % des émissions mondiales de CO_2.
Les causes de la déforestation sont diverses (conversion des forêts en plantations, expansion de l'élevage, agrocarburants, exploitation forestière illégale, bois-énergie, etc.) et 96 % de la déforestation a lieu dans les régions tropicales.

Pour limiter le réchauffement de la planète en deçà de +2°C, **l'accord de Copenhague doit impérativement inclure la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts** (souvent un préalable à la déforestation). En parallèle, les politiques agricoles, alimentaires et énergétiques dans les pays du Nord doivent être repensées car elles impactent largement la gestion des terres dans les pays du Sud.

Enfin, l'accord de Copenhague ne devra pas réduire **la forêt à son simple rôle de « réservoir de carbone » mais bien intégrer la protection de la biodiversité** (les forêts tropicales accueillent plus de la moitié des espèces terrestres mondiales). Il devra également **garantir les droits des peuples autochtones qui y vivent** : 1,6 milliards de personnes dépendent indirectement des ressources fournies par les forêts pour leur survie.

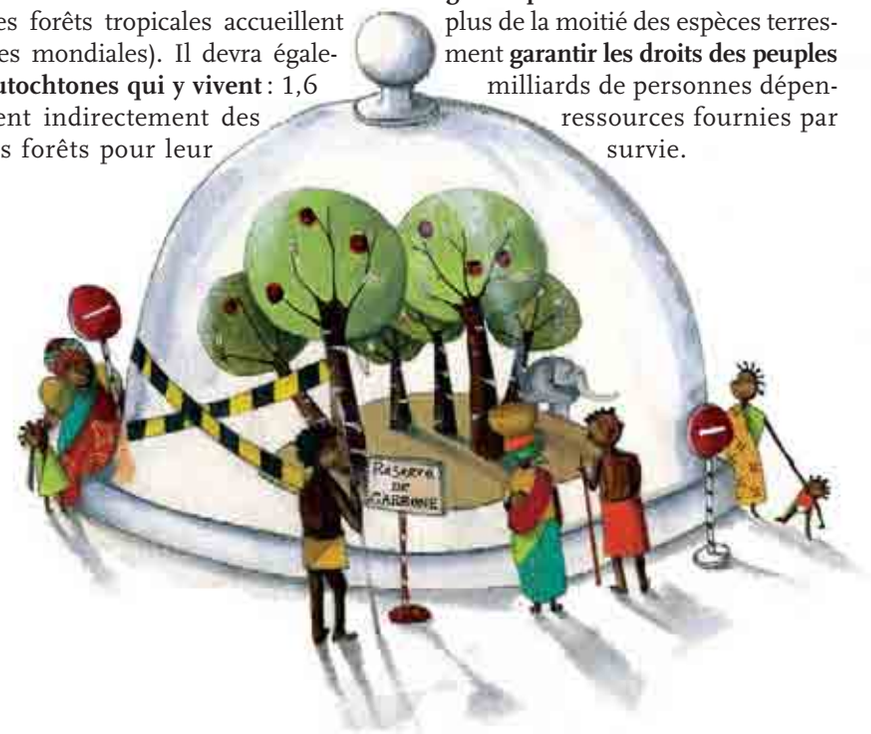

3 Aider les pays en développement à s'adapter

MÊME EN RÉDUISANT MASSIVEMENT nos émissions dès aujourd'hui, certains impacts seront inévitables (hausse du niveau des océans, évènements climatiques extrêmes, etc.).

Pour les affronter, l'adaptation est indispensable au Nord comme au Sud, mais elle ne doit pas être l'alternative à une réduction de nos émissions. Plus la température augmentera, plus l'adaptation sera difficile et coûteuse. Certains dommages seront quant à eux tout simplement irréversibles...

Les pays en développement sont plus vulnérables aux impacts des changements climatiques que les pays industrialisés car ils ne possèdent pas les moyens techniques, humains et financiers pour y faire face. Nous sommes donc confrontés à une situation « d'injustice climatique » : **les populations les moins responsables du réchauffement de la planète en sont les principales victimes**.

Des mesures d'adaptation peuvent être mises en place dès aujourd'hui. Certains pays – les moins avancés économiquement – ont élaboré des plans d'adaptation dans divers secteurs (habitat, énergie, agriculture...). Malheureusement, le manque de financements octroyés par les pays industrialisés laisse ces mesures à l'état de projet. **Pour soutenir l'adaptation des pays en développement, 40 milliards d'euros par an au minimum[1] sont nécessaires d'ici à 2020.** Cette somme devra être additionnée à l'aide publique au développement car les changements climatiques représentent bien un obstacle supplémentaire pour les pays du Sud...

Au sein du nouvel accord de Copenhague, **l'équité exige que les pays industrialisés s'acquittent de leur dette écologique vis-à-vis des pays en développement et les aident, par des financements et des technologies appropriés, à s'adapter.**

1- Turning Carbon into Gold, Oxfam International Briefing Paper. Déc. 2008

4 Aider les pays en développement à réduire leurs émissions

L'ENJEU COMMUN ET GLOBAL est bien de réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES). Il faut donc permettre aux **pays en développement** (PED) d'éviter de reproduire l'erreur des pays industrialisés, à savoir baser leur développement sur les énergies fossiles. En 2007, les PED ont accepté de réduire leurs émissions à condition que les pays industrialisés les soutiennent par des financements et des transferts de technologies.

Selon les estimations, **70 milliards d'euros par an au minimum sont nécessaires d'ici à 2020**[2] pour mettre en place des mesures de réduction dans les PED dans les secteurs de l'énergie, de l'industrie, de l'agriculture, de la forêt, etc.

Ce montant devra être récolté entre les pays industrialisés en fonction de leur responsabilité dans les émissions de GES et de leur capacité financière. En appliquant ces critères, l'Europe devrait financer 1/3 de cette somme.

En plus de ces financements, un transfert de technologies sans précédent vers les PED devra voir le jour. Il faudra cependant veiller à ce que **l'énergie nucléaire**, fausse solution pour lutter contre les changements climatiques (moins efficace que les énergies renouvelables et les économies d'énergie, chère, dangereuse, hors délai, etc.), **soit exclue de ces transferts**.

La clé de succès de la conférence de Copenhague résidera dans le **soutien financier** des pays industrialisés vers les PED, qui **devra être obligatoire, proportionné aux besoins et pérenne**. Ce n'est qu'à cette condition que l'accord de Copenhague permettra de concilier l'impératif de développement avec celui de la lutte contre les changements climatiques.

2- Commission européenne « Vers un accord global en matière de changement climatique à Copenhague » COM 2009 du 28.01.09.

Mobilisons-nous pour la conférence de Copenhague...

LES PRÉVISIONS LES PLUS PESSIMISTES concernant les impacts des changements climatiques sont en train de se réaliser. Pour que les États parlent en notre nom et s'engagent à lutter efficacement contre le changement climatique et à respecter le principe d'équité, nous devons leur montrer que ce sujet nous concerne et que nous restons vigilants !

Le climat de demain, c'est nous qui le décidons aujourd'hui !

En France, le RAC-F et ses associations membres se mobiliseront, avec vous et d'autres organisations, tout au long de l'année 2009 pour que la société civile s'exprime et fasse entendre ses recommandations.

Pour en savoir plus sur les changements climatiques, connaître le calendrier des actions et agir pour que la conférence de Copenhague soit un succès, rendez-vous sur :

www.rac-f.org/copenhague.php3

Le RAC-F en bref...

Le Réseau Action Climat-France (RAC-F) est une association spécialisée sur le thème du changement climatique, qui regroupe 12 organisations nationales de défense de l'environnement, d'usagers des transports, et d'alternatives énergétiques.
Le RAC-F permet un partage des compétences et des connaissances de chacun et a pour objectif de coordonner des actions menées avec ses membres (suivi des politiques de lutte contre le changement climatique, proposition de mesures cohérentes, information et sensibilisation).
Le RAC-F participe également aux négociations internationales du protocole de Kyoto en tant qu'observateur, promeut des mesures réellement bénéfiques pour la protection du climat et dénonce les lobbies ou les Etats qui affaiblissent l'action internationale.

RAC-F
2b rue Jules Ferry • 93 100 Montreuil
01 48 58 83 92 • infos@rac-f.org
http://www.rac-f.org

Réalisation Réseau Action Climat - France
Graphisme atelier des grands pêchers (atelierdgp@wanadoo.fr)
Illustrations Nancy Ribard

Papier 100% recyclé et encres végétales. Imprimerie labellisée Imprim'Vert.